

Novembre 2017

« L'EXÈDRE SAUVÉE DES EAUX »

À l'ouest de la Butte Saint-Antoine, hors les remparts, est conservée une exèdre funéraire antique de plan carré (du latin *exedra* qui signifie "qui est dehors", c'est une salle de conversation. En l'occurrence ici, il s'agit d'une exèdre funéraire où l'on pouvait visiter le défunt, en s'asseyant sur le banc de pierre). Le site où elle a été découverte constituait un ensemble complexe composé de plusieurs édifices de nature différente, couvrant une période allant du début de notre Ère jusqu'à l'antiquité tardive.

Une exèdre est conçue à l'origine comme une structure architecturale indépendante, de plan semi-circulaire ou rectangulaire.

Monument unique en Gaule, l'exèdre (*cella memoriae*) du Clos Saint-Antoine n'a pu être conservé in situ, à cause de l'encaissement des niveaux antiques et surtout du niveau élevé de la nappe phréatique qui noie toutes les élévations. Il fut donc décidé de la déplacer d'une vingtaine de mètres au nord, en bordure de la rue sur une parcelle de 230 mètres carrés, cédée à cette intention par les promoteurs de l'immeuble.

Le parti pris fut d'abord de lui conserver son orientation originelle, face au Sud-Est, ensuite de ne modifier d'aucune manière l'ouvrage architectural en remplaçant chaque moellon à sa place d'origine. Seuls le cœur de l'édifice et les joints ou enduit seraient repris avec de nombreux matériaux, chaux grasse et brique pilée (à la main) suivant la technique traditionnelle.

L'opération a été rendue possible par le bon état de conservation du petit appareil régulier. 1665 pièces ont été numérotées, nettoyées, marquées, replacées.

On voit comment se fait un mur à double parement de petit appareil (*diamicton*), selon les prescriptions de Vitruve et de Pline. L'ouvrage consiste dans un blocage de pierres informes et de mortier, serré entre deux rangées de moellons taillés en coins (*cunei*). Les joints débordants ont été reconstitués.

Ce déplacement et cette reconstruction étaient une grande première en France en 1981.

